

RAPPORT DE RECHERCHE #45

Sous le parapluie de l'hégémonie des États-Unis : Le Canada et la Colombie se dirigent vers un accord commercial

Sheila Katz

Affaires internationales

skatz@clc-ctc.ca

Teresa Healy

Politiques économiques et sociales

thealy@clc-ctc.ca

Février 2008



Congrès du travail du Canada

Canadian Labour Congress

Sous le parapluie de l'hégémonie des États-Unis :

Le Canada et la Colombie se dirigent vers un accord commercial

Sommaire

En juin 2007, le gouvernement canadien entama des négociations controversées avec la Colombie dans l'intention de conclure un accord de libre-échange. Le gouvernement du Canada se doit de répondre à ses critiques. Est-il vraiment dans l'intérêt du Canada ou de celui des travailleurs et travailleuses du Canada et de la Colombie de conclure un tel accord en ce moment? Qui en bénéficierait? Quels effets néfastes pourrait-il entraîner? Au moment où les deux gouvernements se préparent à annoncer leur accord, il devient de plus en plus clair que la réponse à ces questions réside au coeur même des intérêts économiques et sécuritaires des États-Unis et de leur politique étrangère dans les Amériques. Pour comprendre la raison pour laquelle le Canada est sur le point d'annoncer cet accord, nous devons, en réalité, examiner avec plus d'attention la relation que le Canada entretient avec les États-Unis, plutôt que les raisons de ses nouveaux intérêts bilatéraux en Colombie.

Le mouvement syndical et ses alliés demandent sans arrêt que le Canada cesse immédiatement les négociations et entreprenne une évaluation sérieuse des implications d'un tel accord pour les droits de la personne.

Il est important de comprendre que les États-Unis ne perçoivent pas leur relations réciproques avec les pays latino-américains comme de simples relations inter-étatiques. Ils maintiennent plutôt un contrôle extra-territorial sur les pays de la région. Ils considèrent que leur propre sécurité dépend de l'élargissement de

l'espace qu'ils contrôlent autour de leurs propres frontières territoriales officielles. Quelques unes des méthodes prévues par l'administration Bush pour « étendre leur périmètre de sécurité » ont été développées dans un rapport préparé pour le Congrès des États-Unis au début de 2005. Ce rapport analyse les politiques en matière de sécurité des É.-U. visant à « repousser les limites de la frontière ». Ces politiques sont destinées à assurer la sécurité des É.-U. en s'attaquant aux problèmes avant que ceux-ci n'atteignent leur territoire. Ce sont ces politiques qui sont devenues familières aux citoyens du Canada au cours des trois dernières années, depuis que le Canada a rejoint les États-Unis et le Mexique au sein du Partenariat pour la prospérité et la sécurité (PPS).

Depuis la défaite de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), les États-Unis ont choisi leurs partenaires de négociation latino-américains avec prudence. Ils ont conclu une Entente pour la promotion des échanges avec le Pérou, en février 2006, et avec la Colombie, en mai 2006. C'est à l'intérieur d'un contexte hautement « sécuritaire » que l'entente de l'administration des É.-U. avec la Colombie doit être comprise. Dans cette période d'après le 11 septembre, il apparaît de plus en plus que les guerres menées par les É.-U. contre le terrorisme, la drogue et les immigrants se déroulent dans le cadre d'initiatives extra-territoriales justifiées en tant que tentatives de « protéger la frontière ».

L'administration ne cache pas le fait que l'entente avec la Colombie est destinée à étendre le périmètre de sécurité en menaçant la suprématie vénézuélienne sur les initiatives économiques et politiques. Le président vénézuélien Hugo Chavez a fait la promotion d'une *Alternativa Bolivariana para los Pueblos de Nuestra Americana* (ALBA), une initiative de « commerce équitable » qui fut amorcée en premier lieu avec Cuba (médecins contre pétrole), ensuite avec la Bolivie et le Nicaragua (sous Daniel Ortega). La Dominique est le premier membre du CARICOM de langue anglaise à s'y joindre. Plus récemment, Chavez a annoncé la création de

banques prêteuses régionales en tant que solutions de remplacement au Fonds monétaire international.

Au début de 2008, l'entente avec la Colombie n'avait pas encore été ratifiée par les États-Unis, ce qui fait problème pour l'administration dans une année d'élection. Alors que le Congrès des É.-U. avertissait l'administration Bush qu'elle perdrait un vote sur l'Entente pour la promotion des échanges avec la Colombie s'il était mis aux voix à la Chambre des représentants, le gouvernement du Premier ministre Stephen Harper porta son attention sur le libre-échange avec la Colombie. Le ministre du Commerce, David Emerson, annonça que le Canada donnerait une priorité nouvelle au commerce dans la région avec des pays compatibles « avec nos valeurs fondamentales et notre approche de démocratie » (Berthiaume, mai 2007). Il n'est pas clair dans quelle mesure la Colombie répond à ces critères dans les circonstances présentes.

En décembre dernier, Bush a déclaré lors d'une conférence de presse qu'il désirerait :

citer le Premier ministre Stephen Harper, qui déclara que la plus grande menace en Amérique du Sud n'est pas le dirigeant du Venezuela mais plutôt la menace, pour la stabilité, du rejet éventuel par le Congrès des États-Unis de l'accord de libre-échange avec la Colombie (Harper, 2007).

Si le Canada adoptait, à l'heure actuelle, un accord de libre-échange avec la Colombie, l'opposition démocrate à l'accord serait sérieusement affaiblie. Toutefois, c'est exactement ce à quoi vise le Premier ministre Harper et ce que Bush envisage.

En juillet 2007, le Congrès du travail du Canada (CTC) et la *Central Unitaria de Trabajadores de Colombia* (CUT) publièrent une lettre dans laquelle nous demandions que « tout accord commercial ou d'investissement entre nos deux pays

devrait être *précédé* par des évaluations syndicales et environnementales de façon à déterminer son impact économique et social probable ». Nous avons affirmé conjointement :

qu'aucun accord commercial ne devrait être entrepris entre le Canada et la Colombie avant que le gouvernement colombien ait coupé tous ses liens avec les organisations paramilitaires et les réseaux criminels internationaux, fasse des progrès importants dans l'investigation et la poursuite des crimes à l'encontre des syndicalistes, fournisse une protection adéquate aux syndicats et aux syndicalistes, mette sa législation du travail en conformité avec les normes fondamentales de l'OIT et offre un soutien inconditionnel au bureau de l'OIT nouvellement créé en Colombie, en vue de surveiller le respect des droits du travail et poursuivre l'investigation de cas exemplaires d'assassinats de syndicalistes (CTC-CUT, juillet 2007).

À présent, quatorze ans après l'entrée en vigueur de l'ALENA, le Congrès du travail du Canada et les autres mouvements syndicaux de l'hémisphère sont toujours opposés à ces accords. Depuis que le Canada a rejoint, en 2005, les États-Unis et le Mexique au sein du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, nous avons constaté que le Canada a abandonné toute prétention à une politique étrangère indépendante. Le Canada suit de façon croissante la stratégie des É.-U., qui consiste à affaiblir la solidarité latino-américaine en concluant des accords bilatéraux avec des pays identifiés comme stratégiques par l'administration Bush. En outre, dans cet ensemble de négociations, les accords « commerciaux » et d'« investissement » comprennent aussi un aspect « sécurité ». Au cours de la présente série de négociations, la sécurité des travailleurs et travailleuses n'est pas considérée comme importante.

Nous prenons part, de concert avec les travailleurs et travailleuses de l'hémisphère, à une lutte collective pour l'égalité économique, la démocratie participative, la sécurité humaine et la défense des droits de la personne. Mais cette

solidarité transfrontière est ignorée, car elle ne correspond pas à la définition des intérêts nationaux du Canada en Amérique latine. Entre-temps, nos dirigeants politiques agissent comme complices des É.-U. dans l'hémisphère. Il est grand temps de se poser l'inévitable question : quels sont les intérêts nationaux du Canada en Colombie, dans la République dominicaine, le CARICOM, l'Amérique centrale ou le Pérou? Diffèrent-ils *de quelque façon que ce soit* de ceux de l'administration Bush?

Sous le parapluie de l'hégémonie des États-Unis : Le Canada et la Colombie se dirigent vers un accord

Il n'y a aucun pays au monde où la liste des martyrs est aussi longue qu'en Colombie.

- Carlos Gutierrez, Central Unitaria de Trabajadores de Colombia (CUT)

En juin 2007, le gouvernement canadien entama des négociations controversées avec la Colombie dans l'intention de conclure un accord de libre-échange. Depuis l'annonce de cette décision, les mouvements syndicaux, ainsi que les organisations de lutte pour des droits de la personne, les partis politiques d'opposition et les groupes de solidarité au Canada, en Colombie et ailleurs dans les Amériques, y ont réagi avec colère et consternation. Selon toutes les informations disponibles, l'accord est sur le point d'être signé, alors que le Canada doit encore faire son plaidoyer à ce sujet auprès des Canadiens et Canadiennes ou des citoyens de la Colombie. Le gouvernement du Canada se doit de répondre à ses critiques. Pourquoi le Canada veut-il conclure un accord commercial préférentiel avec un pays où les syndicalistes vivent constamment sous la menace d'une mort violente?

Au cours des 20 dernières années, 2534 syndicalistes ont été assassinés. Depuis l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement, 400 syndicalistes colombiens ont ainsi perdu la vie. En ce moment, le présent gouvernement s'est enfoncé dans une crise de légitimité alors qu'un nombre toujours plus élevé de responsables gouvernementaux et d'alliés politiques du président colombien font l'objet d'une investigation de la part de la Cour suprême de justice et du Bureau du procureur général de la Colombie. Le scandale « parapolitica », ainsi nommé en raison des liens étroits existant entre les responsables gouvernementaux avec des groupes *paramilitaires*, a maintenant compromis 46 membres du Congrès qui furent élus en 2006. Jusqu'à maintenant, 125 dirigeants politiques haut placés ont été liés à des escadrons de la mort paramilitaires. Presque tous sont des partisans du président Uribe ou des membres de son parti politique, *La U*. Le chef de la police secrète, qui

releva directement du président, se trouve actuellement en prison. Il a été trouvé en possession de listes informatisées de syndicalistes qu'on le soupçonne avoir remises à des paramilitaires ou des escadrons de la mort. Le président fomenta pour le moment une campagne contre la Cour suprême. Sa tentative de discréditer le système judiciaire a récemment reçu l'attention internationale à cause des efforts du parti de l'opposition (Polo Democrático Alternativo, 2008).

Comme il devient évident que le Canada est sur le point de signer un accord commercial avec le gouvernement colombien, le mouvement syndical canadien et ses alliés demandent sans arrêt que le Canada cesse immédiatement les négociations et entreprenne une évaluation sérieuse des implications d'un tel accord pour les droits de la personne. Comme l'exprimait récemment Ken Georgetti, du Congrès du travail du Canada, dans une lettre à David Emerson, ministre du Commerce international :

Les intérêts commerciaux transnationaux des sociétés ont été les plus importants bénéficiaires de la violence et de la terreur exercées envers les mouvements syndicaux et sociaux en Colombie. Dans de telles circonstances, l'existence d'un accord ne manquerait pas d'encourager la terreur et la violence pour des profits plutôt que de constituer, comme l'a prétendu le Premier ministre Harper, un facteur de dissuasion. En fermant les yeux en ce moment sur ces crimes, alors qu'ils sont sous investigation par le système judiciaire, le gouvernement du Canada ne deviendra rien de moins que leur complice (Georgetti, December 2007).

Est-il vraiment dans l'intérêt du Canada ou de celui des travailleurs et travailleuses du Canada et de la Colombie de conclure maintenant un tel accord en ce moment? Qui en bénéficierait? Quels effets néfastes pourrait-il entraîner? Au moment où les deux gouvernements se préparent à annoncer leur accord, il devient de plus en plus clair que la réponse à ces questions réside au coeur même des intérêts économiques et sécuritaires des États-Unis et de leur politique étrangère dans les Amériques.

Pour comprendre la raison pour laquelle le Canada est sur le point d'annoncer cet accord, nous devons, en réalité, examiner avec plus d'attention la relation que le Canada entretient avec les États-Unis, plutôt que les raisons de ses nouveaux intérêts bilatéraux en Colombie.

La politique étrangère des États-Unis en Amérique latine : commerce, investissements et sécurité

Ainsi que la défaite des négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) l'a démontré, l'insatisfaction avec la politique commerciale et des investissements des É.-U. est généralisée dans les Amériques. En dehors de l'opposition traditionnelle de Cuba, les peuples du Brésil, de l'Uruguay, du Venezuela, de l'Équateur, de la Bolivie, de l'Argentine, du Nicaragua et plus récemment du Guatemala, ont élu des gouvernements qui ont démontré des degrés variés d'indépendance de Washington. Ce sont les pays de la soi-disante « marée rose », à cause de leurs politiques progressistes. Dans ces cas, nous avons affaire à des gouvernements favorables à d'autres solutions qui sont proposées à travers l'hémisphère par les mouvements syndicaux et leurs partenaires sociaux. Un appui croissant aux politiques nationales de développement, telles que celles proposées par la *Plate-forme syndicale pour les Amériques* (ORIT, 2005) se fait jour. En réponse à cette situation, l'administration Bush s'est vue obligée d'abandonner une approche multilatérale aux relations commerciales de l'hémisphère pour des négociations bilatérales ciblées avec des États « amis », appuyant de tout son poids des administrations dont les politiques sont plus alignées sur celles de Washington. Pendant que le président vénézuélien Hugo Chavez devenait le chef de file de l'opposition aux tentatives des É.-U. de conserver leur hégémonie dans les Amériques, il y existe, de plus en plus, une autre voie pour le développement et la coopération entre les pays latino-américains.

En réponse à cette situation, les États-Unis se sont opposés à cette nouvelle approche multilatérale en s'engageant notamment dans des négociations bilatérales stratégiques. Dans ce contexte, les négociations « commerciales » portent dans une moindre mesure sur la réduction des tarifs que sur la restructuration de l'État, étant censées aboutir à ce qu'on pourrait désigner avec plus de précision comme des accords d'« investissement » et de « sécurité ». *La Trade Promotion Authority* des États-Unis (TPA) affirme très clairement que la conclusion d'accords commerciaux dans les Amériques doit assurer les intérêts sécuritaires à long terme des États-Unis. La TPA rend explicite le lien qui existe entre la sécurité et la prospérité en faisant valoir que les accords commerciaux et d'investissement se doivent d'assurer un accès sans entraves des États-Unis aux ressources naturelles de la région (Ruiz Caro, 2007). Mais la politique de sécurité des É.-U. va plus loin que cela en Amérique latine.

Il est important de comprendre que les États-Unis ne perçoivent pas leurs relations réciproques avec les pays latino-américains comme de simples relations inter-étatiques. Ils maintiennent plutôt un contrôle extra-territorial sur les pays de la région. Ils considèrent que leur propre sécurité dépend de l'élargissement de l'espace qu'ils contrôlent autour de leur propres frontières territoriales officielles. Le Département d'État des É.-U. prétend que « pour étendre le périmètre de sécurité des É.-U. au delà de nos frontières immédiates, le Département aide d'autres pays choisis à renforcer leurs propres frontières et points d'accès à l'encontre des trafiquants de drogue et de personnes, des terroristes et autres groupes criminels, que ce soit au Mexique, les Caraïbes ou les pays voisins de l'Afghanistan » (U.S. State Department, March 2003).

Quelques unes des méthodes prévues par l'administration Bush pour « étendre leur périmètre de sécurité » ont été développées dans un rapport préparé pour le Congrès des É.-U. au début de 2005. Ce rapport analyse les politiques en matière de sécurité des É.-U. visant à « repousser les limites de la frontière ». Ces

politiques sont destinées à assurer la sécurité des É.-U. en s'attaquant aux problèmes avant que ceux-ci n'atteignent leur territoire. Ce sont des politiques qui sont devenues familières aux citoyens du Canada au cours des trois dernières années, depuis que le Canada a rejoint les États-Unis et le Mexique au sein du Partenariat pour la prospérité et la sécurité (PPS). Ces mesures comprennent des inspections de l'immigration aux ports étrangers pour les passagers à destination des É.-U.; la soumission préalable des listes de passagers par les compagnies aériennes en route pour les É.-U.; le pré-dédouanement des personnes avant leur embarquement; le pré-dédouanement assisté par ordinateur avec analyse du comportement à l'achat de billets et le contrôle des noms de passagers à l'aide de listes de surveillance de terroristes; la répression des crimes à bord des vols; l'utilisation de listes d'interdiction de vol; la formation des agents de bord; la présence de manifestes de cargaison électroniques de pointe; la sécurité des conteneurs; le partenariat avec l'industrie en vue de protéger la chaîne d'approvisionnement des marchandises importées aux É.-U.; le déplacement des inspections à l'extérieur de la frontière dans le cadre d'un programme nord-américain du périmètre de sécurité; l'harmonisation des politiques d'immigration et de réfugiés américaines, canadiennes et mexicaines; l'interception des personnes considérées comme des menaces à la sécurité nationale; la mise en oeuvre d'initiatives visant à « éliminer l'arrivée d'étrangers non munis de documents appropriés » (Congressional Research Service, March 2005).

Les relations É.-U.-Canada et É.-U.-Mexique sont des terrains d'essai pour les nouvelles technologies par lesquelles les États-Unis étendent leur périmètre de sécurité à l'aide de méthodes extra-territoriales. Nous ne devrions pas être surpris par cette dynamique. Lorsque le Canada est devenu partie à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALÉ), en 1989, il s'agissait, selon les affirmations, de protéger notre « relation spéciale » avec les États-Unis. En effet, le modèle de l'ALÉ se transforma en ALENA et le modèle de l'ALENA fut à son tour celui qui s'imposa lors des négociations bilatérales ultérieures des

É.-U. *et du Canada*. Non seulement les relations commerciales d'investissement Canada-É.-U. servirent de modèle pour la libéralisation du commerce et des investissements, mais à présent le Canada lui-même sert de modèle de comportement d'un pays au « périmètre de sécurité le plus favorisé ».

A part le fait d'être préoccupé par la continuité de l'appui offert par le Canada et le Mexique aux politiques visant à « repousser la frontière » des É.-U., le Département d'État considère les pays caribéens comme « la 'troisième frontière' des É.-U. la plus souvent négligée » et a amorcé, depuis 2001, une « Initiative de la troisième frontière » (US State Department, May 2007, p. 681). La relation entre la politique étrangère des É.-U. et du Canada dans les Caraïbes mérite une analyse plus détaillée, spécialement à la lumière du récent accord É.-U.-République dominicaine et des négociations récentes du Canada avec cette dernière.

Depuis la défaite de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), les États-Unis ont choisi leurs partenaires de négociation latino-américains avec prudence. En 2004, les É.-U. et la Communauté des nations andines (CNA) entamèrent des négociations sur un accord commercial et d'investissement, mais les É.-U. choisirent de ne négocier qu'avec les pays qui participaient au *Andean Promotion and Drug Eradication Act* (ATPDEA). Cette loi réduisait les tarifs sur les importations aux États-Unis pour les parties qui s'engageaient à retirer des terres de la production de coca. Le Venezuela en était exclu. Lorsque la Bolivie et l'Équateur allèrent de l'avant avec leurs propres réformes de substitution qui garantissaient des rendements plus élevés des revenus des hydrocarbures, les É.-U. suspendirent les négociations avec ces États. Les É.-U. conclurent ensuite une Entente pour la promotion des échanges avec le Pérou, en février 2006, et avec la Colombie en mai 2006.

En conséquence, les relations multilatérales sont devenues plus compliquées dans la région andine et dans le Cône Sud. Le Venezuela quitta le CNA pour protester contre l'influence des É.-U. au sein de l'organisation (Ruiz Caro, 2007). Le Chili, sous un gouvernement favorable au libre-échange, le rejoignit, en juin 2007 (Silkwood, 2007). Bien que le président vénézuélien Hugo Chavez introduisit plus tard une demande de participation au *Mercosur*, le bloc commercial du Cône Sud, il a aussi fait la promotion de sa propre *Alternativa Bolivariana para los Pueblos de Nuestra América* (ALBA); une initiative de « commerce équitable » qui fut amorcée en premier lieu avec Cuba (médecins contre pétrole), ensuite avec la Bolivie et le Nicaragua (sous Daniel Ortega). La Dominique est le premier membre de langue anglaise du CARICOM à s'y joindre. Plus récemment, Chavez a annoncé la création de banques prêteuses régionales de l'ALBA en tant que solutions de remplacement au Fonds monétaire international. Cette initiative s'est constituée à partir de la « Banque du Sud » qui a été établie en novembre dernier par le Venezuela en collaboration avec l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, l'Équateur, le Paraguay et l'Uruguay (James, 2008).

C'est à l'intérieur de ce contexte hautement « sécuritaire » que l'entente de l'administration des É.-U. avec la Colombie doit être comprise. Dans cette période d'après le 11 septembre, il apparaît de plus en plus que les guerres menées par les É.-U. contre le terrorisme, la drogue et les immigrants se déroulent dans le cadre d'initiatives extra-territoriales justifiées en tant que tentatives de « protéger la frontière ». Les dépenses militaires en Amérique latine et dans les Caraïbes dépassent l'aide économique. Par exemple, le Département d'État des É.-U. a affecté 590 millions de dollars à l'aide à la Colombie au cours de l'année financière 2008, qui constitue une augmentation de 9,4 millions de dollars par rapport à 2006 (U.S. State Department, May 2007). Cependant, des sources indépendantes indiquent que les É.-U. ont dépensé 734 millions de dollars en 2006, dont 83 % étaient destinés à l'aide militaire et policière [Center for International Policy (CIP), 2007]. La Colombie est le pays qui vient au troisième rang en tant que bénéficiaire de l'aide

des É.-U. après Israël et l'Égypte et recevra en réalité 750 millions de dollars en 2007-2008. Le Conseil des affaires hémisphériques constate que cette aide est plus élevée que celle offerte à l'ensemble des autres pays latino-américains (Birns, 2007).

L'entente non ratifiée entre les États-Unis et la Colombie

Des opposants politiques ont fait état des implications pour les droits de la personne de ces récentes « ententes pour la promotion des échanges » des É.-U. Faisant face à une opposition au pays, comme à l'étranger, Bush tenta de consolider l'appui à sa politique étrangère latino-américaine en effectuant, en mars 2007, un voyage de six jours dans cinq pays : le Brésil, l'Uruguay, la Colombie, le Guatemala et le Mexique. L'administration se voit toujours incapable de convaincre les leaders démocrates des deux Chambres de la validité d'une Entente pour la promotion des échanges avec la Colombie.

L'inquiétude est générale au Congrès à propos du niveau de violence en Colombie, de l'impunité, du manque d'investigations et de poursuites judiciaires et du rôle des paramilitaires. Des enjeux de cette nature ne peuvent être résolus uniquement par la formulation d'un accord commercial. Nous croyons qu'il faut d'abord des preuves concrètes et des résultats soutenus sur le terrain, en Colombie, et les membres du Congrès poursuivront leur collaboration avec toutes les parties intéressées pour aider à réaliser cet objectif avant qu'aucune ZLE (zone de libre-échange) puisse être prise en considération. En conséquence, nous ne pouvons en ce moment appuyer la ZLE avec la Colombie (House of Representatives, 2007).

L'administration ne cache pas le fait que l'entente avec la Colombie est destinée à étendre le périmètre de sécurité en menaçant la suprématie vénézuélienne sur les initiatives économiques et politiques. Le Secrétaire au Commerce des États-Unis, Carlos Gutierrez, a exprimé clairement le fait que

l'entente entre les États-Unis et la Colombie est destinée à neutraliser le pouvoir d'Hugo Chavez dans l'hémisphère. S'adressant à des dirigeants du monde des affaires des États-Unis, il déclara : « Un vote contre ces ZLE est un vote ralentissant des réformes vitales, qui aiderait ceux qui ont l'intention d'entraver la propagation de la libre-entreprise et de la démocratie » (Koffler, 2007). Au début de 2008, l'entente avec la Colombie n'avait pas encore été ratifiée par les États-Unis, ce qui fait problème pour l'administration dans une année d'élection.

L'AFL-CIO s'oppose de façon virulente à l'entente, en soulignant que les meurtres de syndicalistes colombiens ont été commis avec impunité. Dans 97 % de ces cas, personne n'a été condamné pour ces crimes. Dans une correspondance aux représentants du Congrès, le président John Sweeney déclara que dans les présentes conditions :

...nous avons peu d'espoir que les travailleurs, qui n'ont simplement pas la possibilité d'exercer leurs droits fondamentaux en raison de l'environnement hostile existant, bénéficieraient d'une extension potentielle du commerce et de l'investissement. En outre, l'adoption, en ce moment, de l'Entente pour la promotion des échanges avec la Colombie diminuerait considérablement l'influence des États-Unis sur la Colombie pour encourager la réalisation de progrès continuels en matière de droits de la personne (Sweeney, 2007).

L'entente avec le Pérou fut cependant ratifiée par la Chambre des représentants des États-Unis, en novembre 2007, après qu'un nombre suffisant de démocrates se déclarèrent satisfaits des amendements bilatéraux qui offraient des protections plus importantes pour le travail et l'environnement, ainsi qu'une extension du *NAFTA trade adjustment assistance program* pour les travailleurs et travailleuses américains affectés par les mises à pied (Ruiz Caro, 2007). Les syndicats péruviens poursuivent néanmoins leur opposition à l'entente même après l'introduction de ces améliorations (CUT-CGT Peru, 2007).

À présent, alors que l'administration Bush renouvelle sa campagne pour la ratification de l'Entente pour la promotion des échanges avec la Colombie, il est peu probable qu'elle soit en mesure de provoquer un débat acrimonieux à la Chambre des représentants, de peur de perdre l'appui important des Démocrates partisans du libre-échange, qui hésiteraient à embarrasser leur parti pendant une année d'élection. Il est peu probable qu'une législation de mise en oeuvre puisse être introduite par l'administration Bush sans le consentement des leaders démocrates (*Inside US Trade, January 2008*).

Les tactiques de l'administration pour obtenir la ratification sont plus prudentes et présentent un aspect national et international. L'administration Bush a récemment commencé à conduire des délégations du Congrès en Colombie dans le but de convaincre les Démocrates des mérites d'un accord de libre-échange. Elles suivent l'exemple des délégations commerciales qui, à l'automne dernier, envoyèrent en Colombie des lobbyistes issus des compagnies américaines et des associations commerciales les plus importantes (*Inside U.S. Trade, January 2008*).

En janvier 2008, lors d'une séance d'information préalable à l'intention des journalistes couvrant la délégation de la Secrétaire d'État américaine, Condoleeza Rice, en Colombie, le Secrétaire d'État adjoint aux affaires interaméricaines des États-Unis d'Amérique, Thomas A. Shannon, établit un rapport entre cet accord commercial et les intérêts des É.-U. en matière de sécurité. Il affirma qu'il est impérieux pour le Congrès des É.-U. de procéder à la ratification de l'entente avec la Colombie de manière à consolider la présence des É.-U. sur la côte du Pacifique :

...il ne s'agit pas seulement de notre relation avec la Colombie, même si celle-ci est très importante. La Colombie est un de nos partenaires stratégiques dans une région difficile et cette relation avec la Colombie nous a été très favorable. Mais si le Congrès approuvait de façon satisfaisante l'accord de libre-échange avec la Colombie ainsi que l'accord de libre-échange avec le

Panama, une série ininterrompue d'accords de libre-échange s'ensuivrait le long de la côte du Pacifique des Amériques, du Canada jusqu'au Chili, ce qui serait un accomplissement remarquable. À l'exclusion des États-Unis, cette série d'accords de libre-échange couvrirait les deux tiers du PIB de la région et à peu près un tiers de notre commerce mondial. Cela créerait une plate-forme stratégique pouvant atteindre non seulement les économies les plus dynamiques au monde de l'autre côté du Pacifique, mais comme je le crois aussi, permettrait une discussion intéressante avec le MERCOSUR et d'autres pays de la région qui ne sont pas encore prêts à explorer des négociations commerciales élargies avec nous. ... (Ceci présente une composante stratégique qui dépasse largement la Colombie et nos intérêts immédiats et il s'agit de la façon dont nous devons nous situer par rapport aux Amériques. Il s'agit aussi de la manière dont nous facilitons la compréhension de la démocratie et du libre-échange, ce qui est certainement dans notre intérêt. ("Advance Briefing of the Secretary's Trip to Colombia", *M2 Presswire*, January 2008).

De même, lors d'un récent voyage en Colombie, Mike Mullen, le Chef de l'état-major interarmées des États-Unis insista sur le besoin d'une présence des É.-U. du côté de l'Atlantique. Tout en accusant Chavez d'appuyer les Forces armées révolutionnaires de la Colombie (FARC) et en exprimant ses préoccupations quant à l'achat d'armes par le Venezuela, Mullen indiqua aussi que la marine des É.-U. rétablirait probablement la présence de la 4e flotte en Floride, ce qui lui permettrait de naviguer dans les eaux atlantiques s'étendant de la Caraïbe jusqu'à l'Amérique centrale et méridionale (*Newstex* January 2008).

La délégation de Rice, qui comprenait trois sous-secrétaires d'État et neuf représentants démocrates du Congrès américain, ont rencontré les dirigeants de la Confédération du travail de la Colombie, la Central Unitaria de Trabajadores de

Colombia (CUT). Ces derniers prétendirent que l'asymétrie existant entre les deux pays mènerait, en fait, à l'annexion de l'économie colombienne à celle des États-Unis. Ils mirent aussi en évidence l'impact négatif de cet accord qu'ils entrevoyaient pour le secteur agricole ainsi que pour la souveraineté dans l'industrie, la production alimentaire et les soins de santé. Ils expliquèrent que la perte des marchés pour les cultures légales accroîtrait le pouvoir des narcotrafiquants. Ils discutèrent aussi de la violence envers les syndicalistes et de l'impunité avec laquelle les crimes sont traités. En fin de compte, ils invitèrent le gouvernement américain à ne pas approuver l'entente, à maintenir sa pression sur le gouvernement colombien en vue de réformer sa législation et à mettre en pratique les normes de l'OIT.

Dans sa réponse la Secrétaire d'État déclara que le gouvernement colombien était un allié des États-Unis et qu'en conséquence le gouvernement des É.-U. poursuivrait la promotion de cet accord de libre-échange qui, selon elle, contient les exigences les plus strictes en matière de questions relatives au travail qu'aucun accord conclu jusqu'à présent. Les représentants du Congrès se déclarèrent en faveur du commerce équitable et laissèrent entendre que l'adoption de cette entente serait très difficile aux États-Unis, étant donné la présence d'une indignation générale à propos des violations des droits de la personne (CUT, February 2008).

L'administration n'obtient cependant que peu de succès dans sa tentative de rallier l'opinion publique colombienne à son point de vue. Immédiatement après avoir débarqué en Colombie, le 24 janvier, Condoleezza Rice fut déclarée *persona non grata* par les dirigeants de la coalition colombienne du libre échange et par ses membres. Le *Comité Colombia de Lucha Contra el ALCA* et la *Red Colombiana de Acción Frente al Libre Comercio* - Recalca, appela à des protestations et des mobilisations populaires à l'occasion de sa visite dans leur pays (RECALCA, January 2008).

Les négociations Canada-Colombie

Pourquoi le Canada, Pourquoi? Ce qui est en jeu c'est la réputation du Canada en tant que puissant symbole de la rectitude publique et de la présence de politiciens projetant l'image d'un gouvernement à principes connu pour son intégrité (Council on Hemispheric Affairs, July 2007).

Alors que le Congrès des É.-U. avertissait l'administration Bush qu'elle perdrait un vote sur l'Entente pour la promotion des échanges avec la Colombie s'il était mis aux voix à la Chambre des représentants, le gouvernement de Stephen Harper porta son attention sur le libre-échange avec la Colombie. Au début de juin 2007, le Canada annonça qu'il entamerait des négociations en vue de conclure un accord de libre-échange avec la Colombie. Le ministre du Commerce, David Emerson, annonça que le Canada donnerait une priorité nouvelle au commerce dans la région avec les pays compatibles « avec nos valeurs fondamentales et notre approche de la démocratie » (Berthiaume, mai 2007). Il n'est pas clair dans quelle mesure la Colombie répond à ces critères dans les circonstances présentes.

L'automne dernier, le Premier ministre Harper se rendit à New York pour transmettre le message suivant au Conseil des relations étrangères. Le 25 septembre, Harper déclara :

Selon mon avis, il est nécessaire à la Colombie que ses amis démocratiques lui prêtent collaboration et lui donnent une chance d'accéder à un partenariat avec l'Amérique du Nord. *Je m'inquiète du fait que certaines personnes aux États-Unis semblent peu disposées à le faire. Quel genre de message cela envoie-t-il à ceux qui désirent partager liberté et prospérité?* De nombreuses inquiétudes se sont exprimées dans ce pays à propos de l'idéologie du populisme, du nationalisme et du

protectionnisme dans les Amériques et des gouvernements qui les favorisent. *Mais franchement, mes amis, il n'existe aucun endroit dans l'hémisphère où ces idéologies puissent causer un dommage plus réel qu'aux États-Unis eux-mêmes. Et si les É.-U. tournaient le dos à leurs amis de la Colombie, cela pourrait nuire à notre cause bien plus que ne pourrait espérer le faire n'importe quel dictateur latino-américain (c'est nous qui soulignons) (Cabinet du premier ministre, 2007).*

Ensuite, le 12 octobre, dans un discours à la Chambre de commerce du Grand Miami, Georges W. Bush se référa au discours de Harper :

Comme la déclara le Premier ministre du Canada, Stephen Harper, si les États-Unis tournaient leur dos à leurs amis de Colombie, cela pourra nuire à notre cause bien plus que ne pourrait espérer le faire n'importe quel dictateur (White House, 2007).

Plus tard, lors d'une conférence de presse en décembre dernier, Bush dit une fois de plus qu'il désirerait :

citer le Premier ministre, Stephen Harper, qui déclara que la menace la plus importante en Amérique du Sud n'était pas le dirigeant du Venezuela mais plutôt la menace, pour la stabilité, du rejet par les Congrès des États-Unis de l'accord de libre-échange avec la Colombie (Harper, 2007).

Si le Canada adoptait, à l'heure actuelle, un accord de libre-échange, l'opposition démocrate à l'accord serait sérieusement affaiblie. Toutefois, c'est exactement ce à quoi vise le Premier ministre Harper et ce que Bush envisage. Le résultat de cette sale affaire est que le Premier ministre canadien a utilisé ses bons offices pour exercer des pressions sur le Congrès des É.-U. au nom de leur propre président et de sa politique commerciale impopulaire.

Le Canada annonça récemment que dans le cadre de l'aide internationale à la Colombie, une somme de 1 million de dollars serait affectée au développement d'un « Programme international de l'administration de la main-d'oeuvre professionnelle » destiné à « faciliter le dialogue entre le gouvernement colombien, les entreprises et les syndicats » (Gouvernement du Canada, 2007). Dans une lettre au Congrès du travail du Canada, le ministre du Commerce international, David Emerson, affirma que le gouvernement canadien négocie des accords de coopération en matière d'environnement et de travail engageant « toutes les parties à respecter des principes de gestion essentiels en matière d'environnement et de travail » (Emerson, 2007). Il ne mentionne ici aucunement les droits de la personne. En outre, tout indique que le gouvernement canadien est sur le point d'annoncer qu'il a négocié un accord commercial d'investissement et de sécurité qui est très proche, sinon identique à l'Entente É.-U.-Colombie.

Malheureusement, le gouvernement Harper n'a eu aucune discussion avec les syndicats en Colombie ou au Canada. En fait, il a refusé de rendre public au mouvement syndical les documents préparatoires pour recueillir leur avis, ou d'informer les représentants des travailleurs et travailleuses sur les enjeux en question. En juillet 2007, le Congrès du travail du Canada (CTC) et la *Central Unitaria de Trabajadores de Colombia* (CUT) publièrent une lettre dans laquelle nous demandions que « tout accord commercial ou d'investissement entre nos deux pays devrait être précédé par des évaluations syndicales et environnementales de façon à déterminer son impact économique et social probable ». Nous avons affirmé conjointement :

qu'aucun accord commercial ne devrait être entrepris entre le Canada et la Colombie avant que le gouvernement colombien ait coupé tous ses liens avec les organisations paramilitaires et les réseaux criminels internationaux, fasse des progrès importants dans l'investigation et la

poursuite des crimes à l'encontre des syndicalistes, fournisse une protection adéquate aux syndicats et aux syndicalistes, mette sa législation du travail en conformité avec les normes fondamentales de l'OIT et offre un soutien inconditionnel au bureau de l'OIT nouvellement créé en Colombie, en vue de surveiller le respect des droits du travail et poursuivre l'investigation de cas exemplaires d'assassinats de syndicalistes (CLC-CUT, juillet 2007).

En octobre 2007, les fédérations syndicales colombiennes préparèrent un rapport en vue de guider les travaux d'une mission de haut niveau de l'Organisation internationale du travail. Les fédérations du travail demandèrent à l'OIT d'examiner leur évaluation de l'entente tripartite qui avait été signée entre les représentants syndicaux, les employeurs et les membres du gouvernement en 2006. Les fédérations du travail prétendirent que :

Quatorze mois plus tard, le respect de l'entente avait été entravé et qu'il n'y avait aucune preuve d'un désir véritable de la part du gouvernement ou des employeurs de l'appliquer ou de l'enrichir. Ce n'est qu'en janvier 2007 qu'une présence permanente de l'OIT se matérialisa et neuf mois plus tard aucun progrès véritable n'avait été réalisé concernant cette entente, si ce n'est quelques mesures qui, d'après la gravité de la situation colombienne, ne représentent aucun changement substantiel (Colombian Trade Union Federations, October 2007).

En novembre 2007, les centrales syndicales les plus importantes de la Colombie écrivirent au Congrès des É.-U. pour lui faire part des raisons de leur rejet de l'entente et pour l'engager à ne pas la ratifier (Colombian Trade Union Federations, November 2007).

En réponse à ces préoccupations, Stephen Harper déclara qu'il n'exigerait pas que les droits de la personne soient respectés avant les négociations. En fait, il alla plus loin et répliqua : « Nous n'allons pas dire 'Résolvez tous vos problèmes sociaux et politiques ainsi que les droits de la personne et seulement alors nous participerons à des relations commerciales'. Ce serait ridicule » (Perdomo, 2007).

Dans leur analyse des négociations Canada-Colombie et Canada-Pérou, le Réseau d'action mexicain sur le libre-échange fit valoir que le Canada joue un jeu dangereux :

Loin d'assurer une plus grande sécurité mondiale, la politique économique continentale et les ZLE promus par les É.-U., que le Canada veut copier, font que l'Amérique latine et les Caraïbes sont aujourd'hui une des régions les plus pauvres du monde souffrant des plus hauts niveaux de pauvreté, d'inégalité, de violence et de migration. En conséquence de sa présente orientation, le gouvernement canadien devra porter la responsabilité de l'aggravation du sous-développement dans la région, étant donné qu'un tel accord commercial ne sera bénéfique que pour les entreprises tout en reléguant des millions de citoyens à une vie misérable dans des bidonvilles, ravagés par la violence, qui entourent les villes colombiennes et péruviennes (RMALC, 2008).

Conclusion :

Depuis le début des négociations de libre-échange Canada-É.-U., à la fin des années 1980, le mouvement syndical exhorta le gouvernement canadien à adopter des politiques économiques nationales qui augmenteraient l'égalité et renforceraient la démocratie, plutôt que des politiques destinées à augmenter le pouvoir des entreprises et à atténuer les voix des travailleurs et travailleuses au Parlement et,

plus généralement, au sein de la société. Dans les années 1990, nous avons manifesté notre opposition à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), parce qu'il renforçait les droits des investisseurs tout en prévoyant des mécanismes inefficaces pour faire face aux préoccupations de la population laborieuse. L'ALENA ne prévoyait, en outre, aucune façon de redresser l'asymétrie existant entre les niveaux de richesse et de pouvoir sur le continent. C'était, disions-nous, un affront à l'engagement à la solidarité transfrontière du mouvement syndical. Nous étions opposés à la Zone de libre-échange des Amériques et avons préféré rejoindre les rangs de nos partenaires de l'Alliance sociale hémisphérique. Ensuite, nous avons développé nos propres propositions de coopération économique dans les Amériques.

À présent, quatorze ans après l'entrée en vigueur de l'ALENA, le Congrès du travail du Canada et les autres mouvements syndicaux de l'hémisphère sont toujours opposés à ces accords. Depuis que le Canada a rejoint, en 2005, les États-Unis et le Mexique au sein du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, nous avons constaté que le Canada a abandonné toute prétention à une politique étrangère indépendante. Le Canada suit de façon croissante la stratégie des É.-U., qui consiste à affaiblir la solidarité latino-américaine en concluant des accords bilatéraux avec des pays identifiés comme stratégiques par l'administration Bush. En outre, dans cet ensemble de négociations, les accords « commerciaux » et d'« investissement » comprennent aussi un aspect « sécurité ». Au cours de la présente série de négociations, la sécurité des travailleurs et travailleuses n'est pas considérée comme importante.

Étant donné que des accords parallèles du style ALENA ont été inefficaces pour la protection des droits de la population travailleuse, l'incorporation d'un chapitre portant sur le travail dans le texte de l'entente Canada-Colombie ne permettrait même pas de prévenir une seule menace de mort. Il est peu probable qu'un chapitre consacré au travail protégerait les travailleurs et travailleuses contre des droits semblables à ceux qui sont accordés par l'ALENA au bénéfice des

investisseurs et des employeurs. Tel que le prétendent les chercheurs de l'École syndicale nationale de la Colombie :

... la signature d'un accord de libre-échange entre la Colombie et le Canada serait politiquement favorable au gouvernement colombien, mais elle n'assurerait aucunement la protection de la vie et la sécurité des syndicalistes colombiens. Elle ne garantirait pas non plus les droits du travail, les libertés syndicales et le dialogue social ... (Si le Premier ministre du Canada, Stephen Harper, désire vraiment assurer le respect des « valeurs canadiennes » qui, selon toute possibilité, comprennent les droits de la personne et les droits du travail, il ne devrait conclure aucun accord commercial avec le présent gouvernement de la Colombie (Escuela Nacional Sindical, 2008).

De même, l'Association canadienne des avocats du mouvement syndical affirme :

... les accords commerciaux préférentiels n'ont jamais fourni aucun mécanisme réel permettant d'assurer la protection des droits du travail lorsque ces accords sont mis en application par les parties contractantes. Lorsqu'ils sont associés à d'autres aspects des accords « de libre-échange », qui affectent les conditions de vie des travailleurs et travailleuses, leur effet est négatif sur les droits du travail et les normes d'emploi qui sont accordés aux travailleurs. La possibilité pour les personnes qui travaillent à protéger leurs droits et leurs moyens d'existence a été sérieusement diminuée par l'avènement d'accords commerciaux préférentiels régionaux (Canadian Association of Labour Lawyers, 2008).

Les gouvernements canadien et des É.-U. s'accordent pour affirmer que le libre-échange favorise la croissance économique, qui à son tour mène à la

démocratie. Énoncer une vérité ne la rend cependant pas réalisable et il n'existe aucun lien direct et historique entre le libéralisme des marchés et les politiques démocratiques. La démocratisation ne s'est jamais présentée comme un processus sans nuance et elle dépend, pour se réaliser pleinement, de l'engagement actif de la société civile et des mouvements syndicaux. Depuis la crise d'endettement du début des années 1980, les États-Unis ont favorisé des politiques néo-libérales qui ont soumis les pays latino-américains aux impératifs du marché, mais ceux-ci n'ont pas engendré un développement soutenable ni aucune dose d'égalité économique. Nous pourrions, au contraire, arguer du fait que la libéralisation des marchés a déjà provoqué inégalité économique, opposition sociale, répression étatique, insécurité et l'émergence de politiques autoritaires. Ce fut la vaine promesse du « consensus de Washington » qui elle-même détourna les populations du néolibéralisme et amena les pays sois-disant de la « marée rose » à se rallier à des politiques autonomes et des solutions de rechange économiques plus démocratiques.

Nous prenons part, de concert avec les travailleurs et travailleuses de l'hémisphère, à une lutte collective pour l'égalité économique, la démocratie participative, la sécurité humaine et la défense des droits de la personne. Mais cette solidarité transfrontière est ignorée, car elle ne correspond pas à la définition des intérêts nationaux du Canada en Amérique latine. Entre-temps, nos dirigeants politiques agissent comme s'ils étaient complices des É.-U. dans l'hémisphère. Il est grand temps de se poser l'inévitable question : quels *sont* les intérêts nationaux du Canada en Colombie, dans la République dominicaine, le CARICOM, l'Amérique centrale ou le Pérou? Diffèrent-ils *de quelque façon que ce soit* de ceux de l'administration Bush?

References

Berthiaume, Lee. "Bush invokes Harper's Comments on Colombia", *Embassy*, October 24, 2007.

Berthiaume, Lee. "Emerson sees Americas as Extension of Continental Commercial Platform", *Embassy*, May 30, 2007.

Birns, Larry. "The President's Latin American Journey: A matter of low expectations and utter despair" *Council on Hemispheric Affairs*, March 8, 2007 www.coha.org

Canadian Association of Labour Lawyers, "Canada-Colombia Free Trade Agreement: Labour Provisions" January 2008.

Canadian Labour Congress and the Central Unitaria de Trabajadores de Colombia, "Canadian and Colombian Labour Jointly Reject Trade Talks" July 16, 2007 www.canadianlabour.ca

Colombian Trade Union Federations, *Labor Rights and Freedom of Association in Colombia* Bogotá, October 2007.

Colombian Trade Union Federations, Letter to U.S. Senators and Congressional Representatives", November 19, 2007.

Center for International Policy, US Aid to Colombia, Summary Table: US Aid to Colombia since 1997. <http://www.ciponline.org/colombia/aidtable.htm> Retrieved January 15, 2008.

Congressional Research Service, "Border and Transportation Security: Selected Programs and Policies", Report for Congress, March 29, 2005.

Emerson, David. Minister of International Trade, "Letter to Kenneth V. Georgetti concerning Canada-Colombia free trade agreement negotiations", January 08, 2007

Escuela Nacional Sindical, "TLC Colombia-Canadá y su cláusula laboral", January 2008.
(Translated by authors)

Georgetti , Ken. "Letter to the Honourable David Emerson, Minister of International Trade"
Canadian Labour Congress, December 19, 2007.

Government of Canada, Office of the Prime Minister, "Prime Minister Addresses the Council
on Foreign Relations" 25 September 2007 www.pm.gc.ca

Gutierrez, Carlos. *Central Unitaria de Trabajadores de Colombia* (CUT), as quoted in Nestor
Ikeda, Associated Press, "Rice Vows to Fight for Trade Pact", January 26, 2008.

Government of Canada, Human Resources and Social Development Canada Press Release:
"Canada continues its renewed engagement in the Americas – Minister Blackburn
announces a new Labour Program" November 2, 2007.

Harper, Tim. "Bush cites Harper on Free Trade... sort of". *Toronto Star*, December 5, 2007.

Inside US Trade, various editions January 2008.

James, Ian. "Chavez Urges Withdrawal from U.S. Banks", *Associated Press*, January 27,
2008

Koffler, Keith. "FTA Push Moves to Top of Bush Agenda", *National Journal*, July 18, 2007.
www.nationaljournal.com

M2 Presswire "Advance Briefing of the Secretary's Trip to Colombia, , January 24, 2008.

Central Unitaria de Trabajadores del Perú, and the Confederación General de Trabajadores
del Perú, "Letter to Democratic Representatives", Congress of the United States of America,
August 20, 2007. http://www.citizenstrade.org/pdf/PeruvianLaborUnionLetter_082007.pdf

Newstext , “U.S. Seriously concerned about Chavez' strategic backing of FARC”, January 17, 2008.

Newstext, "Southcom may get 4th Fleet", January 20, 2008 (*FPInfomart*)

Organización Regional Interamericana de Trabajadores (ORIT), "Labour's Platform for the Americas" <http://www.gpn.org/research/orit2005/index.html>

Perdomo, Gabriela. “A Warning to Harper on the dangerous reality of Colombia; U.S. Democrats stalling trade link like the one Canada aims to negotiate.” *Edmonton Journal* July 29, 2007.

Polo Democrático Alternativo, "Letter of Solidarity to the President of the Supreme Court of Colombia" , January 21, 2008.

Ruiz Caro, Ariela. "Peru Gets its Free Trade Agreement with the United States" *Americas Program Policy Report*, November 13, 2007 <http://americas.irc-online.org/am/4726.html>

Red Colombiana de Accion Frente al Libre Comercio y el ALCA (RECALCA), "Visita de Condoleezza Rice a Colombia demuestra que el TLC solo beneficia a Estados Unidos" 24 January 2008 http://www.recalca.org.co/aapronunciamentos/080124_condoleezza.htm

Red Mexicana Frente al Libre Comercio (RMALC), "Colombia and Peru's FTA with Canada: Profits for transnational corporations and poverty for people" January 2008, translated by Rick Arnold.

Silkwood, *Eva*. "Juntos Podemos? Together we CAN: Chile and the Andean Community's Quest for Free Trade", *Council on Hemispheric Affairs*, July 17, 2007.

Sweeney, John J. "Letter to Representatives on the issue of Colombia", AFL-CIO, November 8, 2007

US State Department, "Performance Plan: Fiscal Year 2004, Strategic Goal 5- International Crime and Drugs", March 2003 www.state.gov/s/d/rm/perfplan/2004/20480.htm

U.S. Government House of Representatives, "News from House Democrats: Pelosi, Hoyer, Rangel, and Levin Statement on Trade", Friday, June 29, 2007

<http://speaker.house.gov/newsroom/pressreleases?id=0235>

US State Department, "Congressional Budget Justification: Foreign Operations: Fiscal Year 2008", May 2, 2007

U.S. State Department, *Congressional Budget Justification Foreign Operations: Fiscal Year 2008*, May 2, 2007.

Government of the United States, White House. "President Discusses Free Trade Agreements" 12 October 2007 www.whitehouse.gov

Central Unitaria de Trabajadores de Colombia (CUT), "Condolezza Rice y el Sindicalismo Trataron Sobre el TLC" retrieved February 2, 2008 www.cut.org.co